

Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

RS7613 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212
Formacode(s)	42025, 42004
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

84 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 84 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGATEA R&C - LYON	9020578680017	Former et organiser l'évaluation
AGATEA R&C - PARIS	9020016760011	Former et organiser l'évaluation
ANIMALSUP	5281440250087	Former et organiser l'évaluation
ANIMAL UNIVERSITY	8338587800020	Former et organiser l'évaluation
APIVET	8009024620046	Former et organiser l'évaluation
ARNAUD FOSSET	4080774440052	Former et organiser l'évaluation
ASS FEDERATION POUR GESTION DU LOOF	4107570250037	Former et organiser l'évaluation
ASSISTANCE BUSINESS ENTREPRISES	8376920520025	Former et organiser l'évaluation
CANIDELITE	8008281390017	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE LA REGION GRAND EST	8800346810010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 84 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7613-exercice-des-activites-liees-aux-animaux-de-compagnie-des-especes-domestiques/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les activités exercées en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques font l'objet d'attentes sociétales fortes et touchent un très large public. Elles doivent s'effectuer dans le respect du bien être animal et en

sécurité.

Dans chaque exemple d'activité citée ci-dessous, au moins une personne en contact direct avec les animaux doit détenir l'attestation de connaissance pour les animaux de compagnie des espèces domestiques (ACACED). La formation présentée permet l'obtention de cette attestation, ainsi que l'actualisation des connaissances nécessaire au maintien de sa validité.

L'action de formation requise vise à sensibiliser les stagiaires aux besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques, ainsi qu'à leur sélection, leur entretien et à la réglementation applicable. Les connaissances nécessaires sont contextualisées et font référence à des situations concrètes et significatives des activités concernées. Elles sont regroupées en huit domaines (« alimentation », « comportement », « logement », « droit », « reproduction », « santé animale », « transport » et « sélection ») et donnent une base solide pour appréhender les activités auprès d'animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Pour que cette attestation reste valable, les connaissances doivent être actualisées au plus tard dix ans après son obtention. La formation portant sur l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques est d'une durée minimale de sept heures, et porte sur les huit domaines listés ci-dessus.

Les animaux de compagnie d'espèces domestiques sont les chiens, les chats, et les animaux d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats (furets, lapins, rongeurs, oiseaux d'ornement, poissons d'ornement...).

Conformément aux articles L.214-6-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, une formation est nécessaire pour assurer les activités suivantes :

- la gestion d'une fourrière ou d'un refuge ;
- la gestion d'une association sans refuge ;
- l'exercice à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation ou de dressage de chiens et de chats ;
- la présentation au public d'animaux de compagnie ;
- les éleveurs de chiens et de chats cédant à titre onéreux plus d'une portée par an et l'exercice à titre commercial d'activités de vente d'animaux de compagnie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir l'aménagement d'un hébergement et des locaux adaptés aux caractéristiques de l'animal de compagnie domestique, accueilli à partir des normes et réglementations en vigueur et du repérage des différents types d'équipements, matériels et litières utilisables, afin de garantir un logement confortable qui répond aux nécessités d'hygiène, de propreté et de bien-être.
- Déterminer les paramètres des facteurs d'ambiance à mettre en œuvre (température, hygrométrie, éclairage, aération, ammoniac) à partir des recommandations et réglementations en vigueur, adaptés à l'animal domestique, afin d'en assurer le contrôle et le suivi.
- Sélectionner les différents protocoles de nettoyage, désinfection, désinsectisation et dératisation et leur rythme de mise en œuvre, à partir des procédures et réglementations en vigueur, afin d'effectuer les travaux d'hygiène et de sécurité sanitaire des locaux, des équipements et des matériels.
- Déterminer les besoins nutritionnels de l'animal de compagnie domestique, par l'observation de sa condition corporelle, de son poids, de sa masse musculaire, de son apparence générale, de ses éventuels troubles du comportement alimentaire, ainsi que par la connaissance des principaux rôles des différents types de nutriments, afin de définir la nature et la quantité de la ration, industrielle et ménagère, adaptée à l'âge et aux besoins physiologiques.
- Déterminer les modes de distribution, la fréquence et la régularité des rations alimentaires et de l'abreuvement en utilisant le matériel adapté en fonction des besoins physiologiques et de l'état de santé de l'animal de compagnie domestique afin de satisfaire aux besoins alimentaires.
- Définir une démarche de suivi régulier d'appétence, d'équilibre nutritionnel et de digestibilité à partir d'indicateurs prédéterminés afin de vérifier et adapter l'alimentation de l'animal de compagnie domestique.
- Prévoir le stockage et la conservation des aliments destinés à l'animal de compagnie domestique en contrôlant les conditions de température, d'humidité, d'aération, d'herméticité et de rotation des stocks en fonction des dates limite de consommation (DLC) et date de durabilité minimale (DDM) dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de traçabilité afin de préserver leur qualité nutritionnelle, gustative et d'éviter toute contamination.
- Analyser les informations de traçabilité et de filiation d'un élevage d'animaux de compagnie domestiques au regard des principes de base de la génétique afin d'éclairer les choix de reproduction et de prévenir les situations de consanguinité.
- Identifier, chez l'animal de compagnie domestique, les signes physiologiques et comportementaux du cycle reproductif (chaleurs, ovulation), par l'observation des comportements et par la connaissance des mécanismes

hormonaux associés, afin de repérer l'entrée dans un cycle reproductif.

- Déterminer la période propice à la mise à la reproduction de l'animal de compagnie domestique, à partir des signes physiologiques et comportementaux observables et de la connaissance du fonctionnement du cycle reproductif, afin d'assurer la reproduction au moment le plus favorable.
- Identifier les principales étapes de la gestation et les signes annonciateurs de la mise bas chez l'animal de compagnie domestique, à partir de son observation et du repérage des évolutions physiologiques et comportementales, afin d'anticiper le déroulement de la naissance et d'alerter en cas de situation atypique.
- Préparer les soins à la mise bas, aux nouveau-nés et à la mère, en repérant les étapes du déroulement des naissances et en prenant en compte les protocoles d'hygiène, de sécurité et de soins adaptés, afin de préserver la vitalité, la santé, la croissance et le bien-être des animaux.
- Identifier les soins d'entretien et d'hygiène de l'animal de compagnie domestique, à partir des protocoles en lien avec l'espèce et la race de l'animal, en utilisant les produits et matériels adaptés, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être animal, afin de maintenir leur présentation, leur confort et leur santé.
- Apprécier l'état de santé de l'animal de compagnie domestique à partir de l'observation de signes de bien-être, d'anomalies physiologiques ou comportementales et de signaux d'alerte, afin d'assurer une prise en charge appropriée.
- Prévoir les actions de prévention et de premiers soins chez l'animal de compagnie domestique à partir des protocoles d'hygiène, de vaccination et de déparasitage, afin de préserver la santé et le bien-être des animaux.
- Repérer les situations de soins d'urgence, à partir de l'observation des signaux d'alerte, afin de déterminer le protocole des gestes de premiers secours correspondant et l'appel au vétérinaire.
- Interpréter les principaux signaux comportementaux de l'animal de compagnie domestique, à partir de la connaissance des étapes du développement et de leurs effets sur le comportement à l'âge adulte, afin de soutenir les apprentissages, de prévenir l'apparition de comportements inadaptés et de sécuriser les interactions avec l'humain.
- Choisir les moyens de transport, les équipements et les conditions de déplacement adaptés à l'espèce (durée et pauses, alimentation, abreuvement, hygiène, ventilation, surveillance lors du transport) à partir des caractéristiques et des besoins physiologiques de l'animal de compagnie domestique, afin d'assurer un acheminement conforme et respectueux du bien-être animal.
- Déterminer l'aptitude de l'animal au transport, en observant son état de santé et son comportement, afin de garantir sa sécurité et son bien-être.
- Vérifier la conformité du véhicule, du matériel, des documents et la validité des autorisations du transporteur et du conducteur, à partir des exigences réglementaires applicables au transport des animaux vivants, afin d'assurer le respect des obligations légales.
- Identifier le cadre juridique, à partir des textes officiels applicables aux animaux de compagnie domestiques, afin de garantir le respect des obligations réglementaires en matière de statut juridique, de droits et devoirs du détenteur ou du professionnel, de dispositions relatives à la protection et de notions d'animaux dangereux et errants.
- Identifier le rôle et le fonctionnement des associations de protection, de promotion et d'amélioration de la race, à partir de leurs missions, de leurs cadres réglementaires et des services proposés, afin de contribuer à une gestion éthique et responsable des animaux.
- Identifier la réglementation applicable au commerce, aux échanges et aux importations d'animaux de compagnie domestiques, à partir des obligations légales, des démarches administratives et les contrôles sanitaires associés, afin de prévenir les risques liés à la circulation des animaux.
- Déterminer les dangers sanitaires de première et de deuxième catégorie affectant les animaux de compagnie domestiques, à partir des modes de transmission, de l'impact sur la santé animale et la santé publique, afin de mettre en place les actions réglementaires en vigueur.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles

L. 214-6 et suivants.

Arrêté du 26 novembre 2024 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

L'application WEB ACACED calcule automatiquement les résultats et indique si le candidat a réussi l'évaluation. Un bordereau de score est édité et signé par l'organisme de formation, puis remis au candidat.

L'attestation de connaissance pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques est générée automatiquement par l'application et extraite par la Direction (Régionale) de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la forêt de la région dans laquelle a eu lieu la formation. L'attestation est délivrée par le Directeur (Régional) de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la forêt et retournée au candidat.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2031
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/12/2032
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5650

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7613/>